



ORANGE
PARTOUT POUR TOUS

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE : Où sont les femmes ?

Novembre 2020

LA COMMUNICATION D'ENTREPRISE C'EST BIEN...

La Direction communique très volontiers sur l'importance de l'égalité professionnelle : « *Le Groupe fait de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes l'une de ses priorités stratégiques, et a engagé depuis plusieurs années de nombreuses actions pour la faire progresser [...]. Orange a renouvelé ses engagements en signant à l'unanimité des Organisations Syndicales le 5ième accord portant sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes [...]. Cet accord confirme les engagements pris depuis 2004* ». Voilà un discours rassurant que nous sommes pourtant obligé de tempérer.

...TENIR SES ENGAGEMENTS, C'EST MIEUX.

En 2017, le taux de féminisation des effectifs CDI était de 36,5%. Cela n'était pas satisfaisant, de l'aveu même de la Direction. Cette dernière a donc pris l'engagement d'augmenter ce taux d'un point sur la période 2018-2020. Malheureusement, cette progression n'était que de 0,4 point fin 2019. **Ce qui rend incertain l'atteinte de l'objectif fixé dans l'accord qui prévoit un taux de féminisation à 37,5% d'ici fin 2020.**

Ce constat est d'autant plus décevant que l'on sait qu'en 2019 les femmes représentaient 53,5% des CDD chez Orange, mais seulement 28,4% des CDI recrutés... **Les femmes ne méritent-elle que des contrats précaires ?** C'est la question que l'on peut légitimement se poser aujourd'hui. Rappelons que 52% des admis au baccalauréat en 2019 étaient des femmes et que les taux de féminisation des différentes filières dans l'enseignement supérieur ne permettent plus d'empêcher les femmes de trouver un travail stable et bien rémunéré dans une entreprise comme la nôtre.

LA NÉGOCIATION D'UN SIXIÈME ACCORD EST EN COURS.

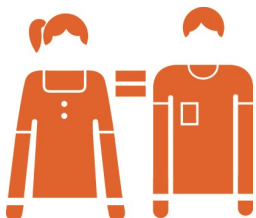
Cette nouvelle négociation nécessite que la Direction nous communique un bilan complet de l'accord précédent (qui portait sur la période 2018-2020). Il est en effet incontournable que les partenaires sociaux (Direction et Organisations Syndicales) soient en mesure d'apprécier ce qui a été réussi et d'identifier où les efforts restent à faire.

La négociation de ce nouvel accord devra être pour la CFDT l'occasion de travailler à l'amélioration de l'égalité professionnelle par métier et par niveau de classification, au sein de chaque entité d'Orange S.A.



2 traits
pour
l'égalité

CDD = Contrat à Durée Déterminée
CDI = Contrat à Durée Indéterminée
IUT = Institut Universitaire de Technologie



Le taux de féminisation dans l'enseignement supérieur a beaucoup progressé ces dernières années :

Il y a aujourd'hui 47,6% de femmes dans les formations scientifiques, 40,3% en IUT, 69,5% dans les filières universitaires de lettres et de sciences humaines, 42,6% en classes préparatoires aux grandes écoles,...

Le vivier existe. La Fonction RH d'Orange doit maintenant s'organiser pour en bénéficier. C'est aujourd'hui essentiellement une question de volonté.



FÉDÉRATION F3C - 47/49 Avenue Simon Bolivar - 75019 Paris
CFDT-ORANGE.COM

Rejoignez-nous sur l'application mobile ORANGE CFDT

